



Commune d'Oiselay-et-Grachaux

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 Février 2023

Conseillers municipaux présents : Christelle Cuenot, René Gruhier, Michel Maschino, Julien Olivier, Lucie Baudier, Germain Bilat, Marie-Jo Pialat, François Carquigny, Mylène Griset-Mesnier.

Secrétaire de séance : Lucie Baudier

Conseillers excusés : Carlos Madeira Branco

Madame le Maire déclare le quorum atteint et la séance ouverte.

1. Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section investissement 2023

Une collectivité peut voter l'ouverture anticipée des dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif N, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget N-1 de l'exercice précédent.

Cette faculté, encadrée par le code général des collectivités territoriales (CGCT), permet à la commune d'engager, de mandater et liquider des dépenses d'investissement avant le vote du budget.

Le conseil municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à engager, liquider et mandater sur 2023 les dépenses d'investissement, dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2022, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

2. Choix du coordinateur SPS pour les travaux de réhabilitation du bâtiment communal

La coordination Sécurité Protection de la Santé vise, pour le chantier du bâtiment communal où interviendront plusieurs entrepreneurs, à prévenir les risques issus de leur coactivité et à prévoir l'utilisation de moyens communs. À cet effet, la commune est dans l'obligation de désigner un coordonnateur SPS.

2 entreprises ont été consultées :

Entreprises	Adresse	Prix HT	TVA	Prix TTC
PMM Synergies et solutions	Dole	2 340,00 €	468,00 €	2 808,00 €
Qualiconsult	Fontaine Les Dijon	2 774,00 €	554,80 €	3 328,80 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de délibérer en faveur du mieux disant : PMM Synergies et solutions pour un montant de 2 808 €.

3. Demande de subvention - travaux intérieurs du bâtiment communal

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à demander des subventions pour le financement de la création de toilettes aux normes pour les personnes à mobilité réduite dans le bâtiment communal de la Mairie:

- A l'Etat au titre de la DETR :Axe 3 Attractivité et Cadre de vie, Travaux de mise en accessibilité des bâtiments,
- Au Département au titre du soutien à l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments publics

Ces travaux interviennent dans le cadre de la réhabilitation globale du bâtiment communal qui accueille les locaux de la Mairie et une salle de convivialité.

Tableau de financement prévisionnel :

Département (40 %)	8 000 €
DETR (40 %)	8 000 €
Autofinancement (20 %)	4 000 €
Total	20 000 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à solliciter les subventions prévues auprès de l'Etat et du Département de la Haute-Saône.

4. Devis travaux intérieurs du bâtiment communal

Des devis pour plusieurs lots ont été demandés. (à ce jour, des devis sont en attente) :

Plomberie :

Deux entreprises (BOCQUILLON et POUGET) ont été consultées. Seule l'entreprise POUGET propose un devis à hauteur de 8 198,94 € TTC.

Plaquiste :

En attente des devis qui seront présentés au prochain Conseil.

Électricité : WC + Déplacement ligne électrique pour création porte :

Entreprises	Adresse	Prix HT	TVA	Prix TTC
BP. Electricité70	Villers Bouton	-	-	3 534,40 €
BRP Electricité	Fresne Saint Mames	1 296,24 €	259,25 €	1 555,49 €

Le conseil décide à l'unanimité de reporter au prochain conseil le choix de l'entreprise de plaquisterie (en attente de devis) et de retenir les devis de :

- l'entreprise POUGET pour les travaux de plomberie pour un montant de 8 198,94 € TTC,
- l'entreprise BRP Electricité pour les travaux d'électricité pour un montant de 1 555,49 € TTC.

5. Devis travaux local de pétanque

- Les travaux consistent à la mise en place d'un compteur eau froide avec raccords dans l'alambic,
- La dépose puis repose de la tuyauterie en place ainsi que du lavabo présent sur place.
- Une mise en place d'une vanne après compteur avec purge dans un regard
- Raccordement du WC, du lavabo, de l'évier et du chauffe-eau

Entreprises	Adresse	Prix HT	TVA	Prix TTC
Palissot	Gy	987,57 €	197,51 €	1 185,08 €
Devoyon Lionel	Fretigney-Veloreille	826,20 €	82,62 €	908,82 €

Le conseil décide à l'unanimité de retenir les devis des entreprises Palissot et Devoyon pour les travaux à réaliser au local de pétanque pour un montant respectif de 1 185,08 € et 908,82 € TTC.

6. Subvention Sécurité Routière

Laurence MAGIER, institutrice de CM1 – CM2 au pôle éducatif d'Étuz souhaite faire participer à « la piste routière » ses élèves de CM1 et CM2. Cela se déroule sur le territoire de la commune d'Étuz (à l'extérieur de l'école).

Pour ce faire, la commune accueillante doit s'acquitter d'une subvention de 150,00 €

S'agissant d'un pôle éducatif réunissant les enfants des 4 communes (Étuz, Montboillon, Bonnevent-Velloreille et Oiselay-et-Grachaux). Nous envisageons de partager le montant de la subvention en 4.

Ce qui représenterait 37,50 € par commune.

Le conseil accepte à l'unanimité le versement de 37,50 € à la sécurité routière pour financer une partie de la piste routière.

POINTS DIVERS

▪ RIFSEEP

Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a vocation à se substituer à toutes les primes équivalentes. Il est constitué de 2 primes :

- L'IFSE : (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) qui se substitue, en principe, à toutes les autres primes de même nature ;
- Le CIA (complément indemnitaire annuel) qui est facultatif

La dernière délibération instaurant le RIFSEEP sur la commune date de 2017 et n'est plus valable (les décrets de références sont obsolètes). Nous vous proposerons une trame de délibération qui sera présentée lors du prochain Comité Technique du CDG 70 pour validation.

▪ Présentation budget 2022 réalisé

	Résultats de l'exercice 2020	Résultats de clôture de l'exercice précédent (2020)	Résultats de l'exercice 2021	Résultats de clôture 2021	Résultats de l'exercice 2022	Résultats de clôture 2022
Investissement	53 160,07	3 235,37	98 888,18	102 123,55	-25 672,70	76 450,85
Fonctionnement	5 745,52	59 735,87	83 184,98	142 920,85	51 123,05	194 043,90
Total	58 905,59	62 971,24	182 073,16	245 044,40	25 450,35	270 494,75
					BA Lotissement	5 246,00
					Consolidé	265 248,75

Le Maire,
Christelle CUENOT

